

## L'Édito



Tout comme 2020, l'année 2021 a été marquée par la pandémie de COVID 19.

La DDTM a su s'adapter à cette crise sanitaire inédite. Ses agents ont continué à se mobiliser en travaillant à distance pour certains et à garantir la continuité de service.

Sans être exhaustif, je souhaite souligner quelques points marquants qui sont développés dans ce 4 pages :

- l'accueil du premier ministre à la DDTM sur le sujet des copropriétés dégradées, à l'occasion d'un comité interministériel à la ville,
- la formation des maires en partenariat avec l'Association des Maires de France,
- l'accompagnement des agriculteurs suite au gel exceptionnel d'avril,
- la mobilisation des acteurs dans le domaine de l'eau avec le comité départemental de l'eau,
- la modernisation de services publics avec la dématérialisation des autorisations d'urbanisme et des prises de rendez-vous pour les permis de conduire.

André HORTH  
Directeur de la DDTM

## ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

### Formation des maires

Fort de sa mission de conseil aux territoires, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard a souhaité, suite aux élections municipales de 2020, accompagner les élus dans la mise en oeuvre des politiques publiques.

Cinq formations dans les domaines de l'eau, de l'environnement, du risque incendie, de l'aménagement et de l'habitat ont été dispensées en partenariat avec l'Association des Maires et des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Gard, l'Association des Maires Ruraux du Gard et l'Association des Communes et Collectivités Forestières du Gard.

La DDTM était présente sur le stand des services de l'Etat, lors du salon des maires du Gard pour répondre en direct à leurs questions.



Salon des maires du Gard à Alès 2021

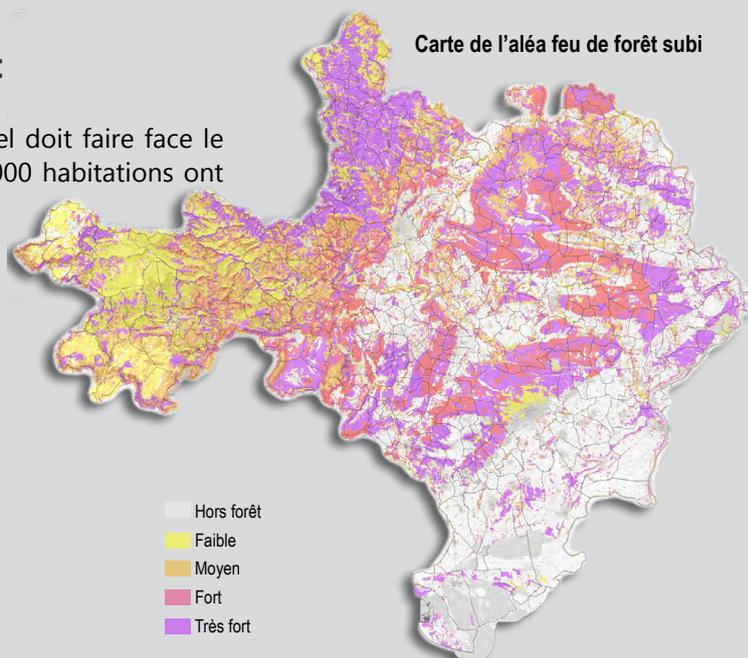
## RISQUE INCENDIE

### Porter à connaissance aléa feu de forêt

Le risque feu de forêt est le second risque majeur auquel doit faire face le Gard après les inondations. Pourtant depuis 20 ans, 16 000 habitations ont été construites à moins de 25 mètres d'un massif forestier, dont 5 000 en aléa fort et très fort.

Pour une meilleure prise en compte du risque incendie par les élus, la DDTM a présenté en septembre 2021 un porter à connaissance, pour avis, lors de 4 réunions locales. Puis, en octobre 2021, une carte révisée de l'aléa feu de forêt a été portée à la connaissance des communes avec des préconisations en matière d'urbanisme, afin de ne pas exposer la sécurité des biens et des personnes.

La DDTM se mobilise pour accompagner les élus et les services instructeurs en charge de l'urbanisme, dans un juste équilibre de prise en compte des réalités du terrain et de prévention d'un risque majeur.



## AGRICULTURE

### Un gel exceptionnel au printemps 2021

La production agricole gardoise, dominée par le vignoble, l'arboriculture et le maraîchage, a été particulièrement touchée par le gel du 8 avril 2021.

Face à ce sinistre d'ampleur exceptionnelle et généralisé sur toute la France, les pouvoirs publics ont décidé la mise en place de mesures de soutien à la hauteur des pertes subies.



#### Dans le Gard :

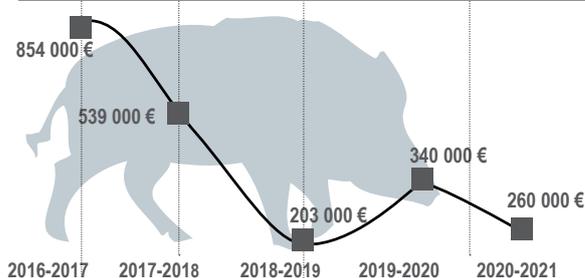
**685** dossiers d'indemnisation « calamités agricoles » ont été déposés. Les exploitations concernées sont essentiellement des viticulteurs.

**476** exploitants agricoles ont pu bénéficier d'une **aide d'urgence** pour un montant de **975 000 €** instruite par la DDTM.

**2028 agriculteurs** devraient bénéficier d'une prise en charge exceptionnelle de leurs cotisations sociales.

Des exonérations partielles de la taxe sur le foncier non bâti ont été accordées pour un montant total de **4,7 M€**.

#### ÉVOLUTION DU MONTANT DES DÉGÂTS SANGLIERS DANS LE GARD DE 2016 A 2021



**Evaluation dégâts d'orage inondations des 14 et 15 septembre 2021**

**18,6 M€** déclarés par les collectivités

**2 programmes d'actions de prévention des inondations de 3<sup>e</sup> génération labellisés**

PAPI Gardons **28,7 M€**

PAPI Vistre **113 M€**

**Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) - Fonds Barnier**

**12 M €** payés en 2021 dans le Gard

## EAU

### Lancement d'un Comité Départemental de l'Eau

La problématique de l'eau est cruciale dans le Gard où les tensions sur les ressources sont fortes, avec le déclenchement, tous les ans, du dispositif de gestion de crise sécheresse. Les bassins versants des Gardons, de la Cèze, du Vidourle, de l'Hérault et de l'Ardèche sont identifiés en déséquilibre quantitatif et la nappe de la Vistrenque qui concerne l'agglomération nîmoise, nécessite des actions pour préserver la disponibilité de la ressource. Des solutions doivent émerger pour faire des économies d'eau, partager la ressource en révisant les autorisations de prélèvement et permettre la réalisation de nouveaux réseaux de retenues pour soutenir l'économie agricole.

En matière de qualité des eaux, il s'agit de réduire les pollutions diffuses (nitrates, pesticides) dans les eaux brutes destinées à l'eau potable. Il convient également, d'améliorer les performances des stations d'épuration des eaux usées des collectivités.

Sous l'impulsion de Mme la préfète, un Comité Départemental de l'Eau (CDE) a été institué pour échanger et agir dans le domaine de l'eau. Cette instance rassemble tous les partenaires : État, agence de l'eau, collectivités locales et leurs groupements, usagers professionnels de l'eau et non professionnels, industrie, agriculture, tourisme.

Une première réunion le 11 octobre 2021 a permis de présenter l'état des lieux et de partager la connaissance entre tous les acteurs. Chacun est ensuite en situation de prendre les initiatives dans son champ de responsabilité.

L'État quant à lui, apporte tout son soutien pour faire émerger des solutions durables et raisonnées.

## LITTORAL

### Simulation de POLLUTIONS MARINES

Un exercice de simulation de pollutions marines conjoint entre le Gard et l'Hérault a été organisé au Grau du Roi et à La Grande Motte, le 20 octobre 2021, par les DDTM 30 et 34 sous l'autorité des deux préfètes, en lien avec les collectivités territoriales et les services opérationnels concernés.

L'exercice consistait à poser des barrages flottants dans le port de la Grande Motte et la passe des Abîmes (grau du Ponant), à secourir la faune et nettoyer la plage de la pointe de l'Espiguette.

Pour le Gard, outre la validation et l'actualisation du plan ORSEC, l'exercice a permis de tester la chaîne de commandement des opérations de secours et de lutte, la communication interdépartementale et l'intervention pour secourir la faune sauvage.



Exercice POLMAR

## RÉNOVATION URBAINE

### Le Premier Ministre et trois ministres en visite officielle à la DDTM !

A l'occasion d'un déplacement axé sur la sécurité et la rénovation urbaine dans le Gard, M. Jean Castex, Premier Ministre, s'est rendu à Alès puis Nîmes, le 27 mars 2021 accompagné de Mme Emmanuelle WARGON ministre chargée du Logement, Mme Marlène SCHIAPPA ministre chargée de la Citoyenneté et Mme Nadia HAI ministre chargée de la Ville.



M. Horth DDTM, M. Castex 1<sup>er</sup> ministre, Mme Lecaillon préfète.

Sur Nîmes, après une séquence relative à la « cité éducative » du Quartier de reconquête républicaine, à Pissevin, une séquence a eu lieu à la DDTM sur les « copropriétés dégradées » puis une réunion de suivi du Comité interministériel à la Ville.

Sur le toit terrasse de la DDTM, deux dispositifs d'envergure ont été présentés en présence d'acteurs locaux impliqués :

- le plan de sauvegarde de la galerie Wagner
- une étude de préfiguration de l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD'IN) confiée à l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie.

### Signature des conventions de Nîmes et d'Alès

Mme Emmanuelle Wargon était dans le Gard le 17 décembre 2021 pour signer aux côtés de l'ensemble des partenaires les conventions de Renouvellement Urbain de Nîmes et d'Alès.

Ces signatures marquent l'aboutissement d'un intense dialogue et d'un travail de mise au point des éléments techniques, financiers, calendaires de ces ambitieux projets dont les grandes lignes avaient fait l'objet d'une validation en comités d'engagement de l'ANRU fin 2019.

A Nîmes, trois quartiers : Pissevin-Valdegour, Chemin Bas d'Avignon-Clos d'Orville et Mas de Mingue sont concernés et comptent 25 000 habitants.



La ministre du logement Emmanuelle Wargon



Le pont de la Rascasse à Estézargues

## OUVRAGES D'ART

### Programme national « ponts »

Le programme national « ponts » est un dispositif du Plan de Relance lancé en février 2021, inscrit dans le cadre de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en réponse au rapport d'information sur la situation des ponts en France rendu en juin 2019 par la commission d'enquête du Sénat et commandé à la suite de plusieurs effondrements très médiatisés.

L'Etat a décidé de mobiliser 40 M€ d'appui à l'ingénierie des collectivités pour aider les petites communes à connaître leur patrimoine d'ouvrages d'art sur voies communales (ouvrages de franchissement et de soutènement). Ces communes bénéficieront d'un recensement de leurs ouvrages et d'un premier diagnostic de ceux présentant des désordres.

Le CEREMA qui s'est vu confier l'animation du programme a mandaté des bureaux d'études dont la mission se déroulera de septembre 2021 à l'automne 2022 en 2 phases : inventaire-reconnaissance, évaluation-expertise.

La DDTM du Gard s'est impliquée au printemps 2021 pour assurer la communication auprès de toutes les communes éligibles, effectuer des relances ciblées à partir des reportings hebdomadaires du CEREMA et transmettre des données issues de l'assistance technique du ressort de la DDE précédemment.

**249**

communes éligibles  
dans le Gard dont

**164**

déclarées volontaires  
soit

**+ 1 000 ouvrages d'art**

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Stand Etat sur le Tour de France



Les 8 et 9 juillet 2021 le Tour de France a fait étape à Nîmes. Plus de 400 personnes ont visité le stand de l'Etat.

L'opération nationale « la route se partage ! » vise à sécuriser toutes les pratiques du vélo, mais aussi des nouveaux modes de déplacements comme les trottinettes, gyropodes, rollers...

Les échanges ont été nombreux avec des usagers de tous âges. Des questionnaires fournis par la Délégation à la sécurité routière ont permis d'engager des discussions passionnées sur les nouvelles règles et les comportements à adopter pour partager les usages sur la route.



### Affaires juridiques

Nombre d'audiences  
devant les tribunaux  
et cours de justice

61

Nombre de productions  
auprès des tribunaux  
et cours de justice

138

## MODERNISATION

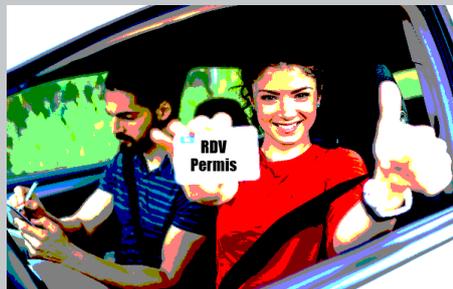
### Dématérialisation des rendez-vous du permis de conduire

Dans le cadre de la réforme du permis de conduire, le Gouvernement s'est engagé à moderniser l'inscription à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Une nouvelle plateforme « RDV Permis » permet de réserver en ligne son rendez-vous pour l'examen pratique du permis de conduire.

7 vagues de déploiement sont prévues pour couvrir l'ensemble du territoire national fin 2022.

Dans le Gard, la plate-forme a été officiellement déployée au 1<sup>er</sup> juillet 2021, après une phase d'expérimentation depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020.



### Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

La dématérialisation répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. La DDTM du Gard assure un rôle de référent, d'accompagnateur et de coordinateur auprès des différents acteurs institutionnels du département, en partenariat avec l'Association des Maires de France et l'Association Des Communautés de France. En 2021, de multiples actions ont été conduites : communication, formation, expérimentations, instruction des demandes de financement..., autant de dispositifs pour garantir l'engagement de tous les acteurs dans la démarche, clé de réussite du programme.

